



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 12 juillet 2022
19 heures 00**

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220713-002877-DE
Date de télétransmission : 13/07/2022
Date de réception préfecture : 13/07/2022

GF/EB

N° 002877

**Finances - Budget
Principal - Décision
Modificative n° 1 au
BP 2022**

Affiché le :

Le mardi 12 juillet 2022 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 06/07/2022, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS: M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

Madame le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire d'apporter des modifications aux crédits budgétaires votés lors du budget primitif 2022 de la Commune d'Apt.

Cette décision modificative consiste à effectuer des virements de crédits au sein des comptes de « travaux pour compte de Tiers » suite au péril survenu Rue Pasteur à Apt.

La décision modificative se détaillera comme suit et n'aura aucun impact sur les totaux du Budget Primitif voté. Il s'agit simplement d'affecter les crédits à l'opération et de réaffecter le solde à une opération non détaillée.

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Compte - Libellé	Montant	Chapitre	Compte - Libellé	Montant
45411	454111101 - Travaux périls votés	-150 000,00	45412	454111101 - Travaux périls votés	-150 000,00
45411	4541101 - Travaux périls non affectés	+ 138 000,00	45412	4541101 - Travaux périls non affectés	+ 138 000,00
45411	4541102 - Travaux péril Rue Pasteur	+ 12 000,00	45412	4541102 - Travaux péril Rue Pasteur	+ 12 000,00
Total DM		0,00			0,00

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220713-002877-DE
Date de télétransmission : 13/07/2022
Date de réception préfecture : 13/07/2022

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

Approuve la décision modificative n° 1 du budget principal 2022 telle que détaillée ci-dessus et telle qu'annexée à la présente ;

Autorise Madame le Marie, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY**

